

# Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 22/04/2024

## BCT 500 BCT500 rappelle Poitrine de porc tranchée à la provençale



- Noms des modèles ou références concernés : Poitrine de porc tranchée à la provençale
- Marque : Sans marque
- GTIN 0241802000007 Lot C4096141 Date limite de consommation 17/04/2024
- Conditionnements: Conditionnement sous vide
- Date début/fin de commercialisation : du 10/04/2024 au 17/04/2024
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 42.305.004 CE ou FR 45.147.004 CE
- Zone géographique de vente : France entière
  Distributeurs : Magasins Fresh et Grand Frais

## **POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?**

- Motif du rappel : Détection de Salmonelle
- Risques encourus par le consommateur : Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)

#### **QUE FAIRE?**

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

### **RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS**

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 2 mai 2024

## Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

